Moduldetails konsultieren

Formation patronale 2 - FOGLF2

| | |
|---|---|
| **Code des Moduls:** | FOGLF2 |
| **Leistungsbaustein:** | Appliquer les bases de la logistique (BALOG) |
| **Beruf / Tätigkeit:** | Division logistique |
| **Diplom / Zertifikat:** | Diplôme de technicien |
| **Bewertungsmethoden:** | Fachgespräch, Modulbegleitende Kompetenzfeststellung, Portfolio |

Bewertungstabelle für die Module im Unternehmen

| | |
|---|---|
| 1 | L’apprenti est capable de reconnaître les éléments principaux d’une tâche dans le langage de l’entreprise formatrice.<br>Maximale Punktzahl: 6 |

INDIKATOREN

L'apprenti est capable de différencier les documents, d’utilisation quotidienne, internes du service. L'apprenti est capable d'utiliser les fonctions essentielles du/des logiciel/s de l'entreprise, sous guidance. L'apprenti est capable d'assimiler et de différencier les abréviations et les termes techniques spécifiques, inhérents au milieu professionnel de l'entreprise formatrice. L’apprenti est capable de recueillir les informations pour mettre en œuvre la tâche. L'apprenti est capable de s’informer sous guidance sur les procédures et règlementations internes.

SOCKEL

Les documents internes sont différenciés.
Les fonctions essentielles du/des logiciel/s de l'entreprise sont utilisées correctement.
Le vocabulaire professionnel est majoritairement compris.
Les informations pertinentes sont recueillies.
Les points essentiels des procédures et règlementations en rapport avec la tâche sont connus.

2

L’apprenti est capable d’organiser et de séquencer son travail sous guidance.

Maximale Punktzahl: 12

INDIKATOREN

L'apprenti est capable de : • séquencer son travail • se procurer les informations nécessaires à l'accomplissement de sa tâche • estimer le temps de travail nécessaire

SOCKEL

La structure donnée est respectée.
Les informations pertinentes sont recueillies.
La tâche planifiée est réalisable dans un délai approprié.

3

L’apprenti est capable de réaliser une tâche simple, sous guidance.

Maximale Punktzahl: 24

INDIKATOREN

L’apprenti est capable de réaliser sa tâche : • en veillant à la qualité du travail • en suivant les instructions reçues • en se référant à la règlementation interne, les normes de qualité internes, nationales et internationales (ISO), ainsi que les consignes de sécurité et de sureté.

SOCKEL

Le travail de l’apprenti est complet et soigné.
Les consignes sont respectées.
La règlementation et les normes sont recherchées.

4

L’élève est capable de communiquer avec son entourage professionnel en utilisant les règles basiques de la communic et d’agir et d’interagir de façon responsable au sein d’une équipe.

Maximale Punktzahl: 12

INDIKATOREN

L'apprenti est capable de : • utiliser le vocabulaire approprié • respecter les règles basiques de la politesse

- ponctualité
- communication
- …

• respecter le code vestimentaire • soigner son apparence • s'exprimer de façon claire et précise • prendre connaissance de l'organigramme de l'entreprise formatrice • identifier et respecter le champ de ses responsabilités • s'intégrer dans l'équipe • prendre conscience des valeurs de l'entreprise sous guidance

SOCKEL

Le vocabulaire utilisé est majoritairement approprié.
Les règles basiques de la politesse sont respectées. L’apparence extérieure est adaptée au milieu professionnel.
Les messages sont clairs et compréhensibles.
Les principaux traits de l'organigramme de l'entreprise peuvent être décrits et la hiérarchie est respectée.
Les responsabilités de l'apprenti sont connues et respectées.

5

L’apprenti est capable de documenter l’exécution de sa prestation logistique dans le carnet d’apprentissage.

Maximale Punktzahl: 6

INDIKATOREN

L'apprenti est capable de décrire et de documenter son travail dans un rapport semestriel et de le présenter à son supérieur hiérarchique (ou formateur professionnel).
L'apprenti est capable de porter un regard critique sur son travail accompli.

SOCKEL

La documentation est soignée et lisible.
Le rapport semestriel est compréhensible et contient les informations essentielles.
Lors d’un entretien professionnel, les erreurs frappantes sont constatées.